

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 083-2018
Type d'intervention: Motion financière
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.230

Déposée le: 29.03.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Brönnimann (Mittelhäusern, pvl) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Promouvoir l'Université de Berne et les Hautes écoles spécialisées bernoises dans le domaine des sciences de l'ingénieur

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes concernant le volet financier du prochain budget ou du prochain plan intégré mission-financement :

1. Augmentation de 15 millions de francs des subventions cantonales accordées à l'Université de Berne
2. Augmentation de 5 millions de francs des subventions cantonales accordées à la Haute école spécialisée bernoise

Développement :

Dans les domaines de la médecine et de la technique médicale, l'Université de Berne est à la pointe nationale, voire internationale. Elle est même le leader mondial en astrophysique.

La Haute école spécialisée bernoise obtient des fonds de tiers très élevés et possède un bon réseau dans l'économie grâce à la recherche appliquée. Tout comme l'université, elle dispose de

compétences dans les domaines des sciences de l'information et de la technique médicale. Compte tenu des conséquences qu'a la numérisation sur l'économie (en particulier sur les PME) et sur l'administration, le canton de Berne ferait bien d'investir en faveur de la viabilité de son économie et de son administration.

Ces deux dernières années, le canton de Berne a mis en œuvre deux programmes d'économies et il maîtrise ses dépenses : l'équilibre du budget est maintenu. Le moment est venu pour le canton d'effectuer des investissements ciblés pour l'avenir. Les investissements dans le domaine de la recherche appliquée et du développement sont toujours payants sur le plan économique mais seulement après un certain nombre d'années. C'est pourquoi il est nécessaire de définir une stratégie d'avenir à long terme.

Dans les domaines de la technique médicale, des sciences de l'information et des sciences de l'ingénieur, Berne dispose de compétences et de clusters d'entreprises qui rendent les investissements porteurs d'avenir. C'est pourquoi, dans ces domaines, il doit augmenter significativement les subventions à la recherche qu'il verse à l'Université de Berne et à la Haute école spécialisée bernoise.

Le canton serait bien avisé de prendre lui-même en main son futur au lieu de simplement compter sur d'autres fonds issus de la péréquation financière ou de se lancer dans la construction d'une EPF Berne, un château en Espagne.

Destinataire

- Grand Conseil